

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2023-299

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de technicien territorial - Session 2020.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2021-203 du 21 octobre 2021.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-26, L. 325-38 à L. 325-42,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2021-203 du 21 octobre 2021 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien territorial,

Considérant que cinquante-quatre des lauréats, portés sur la liste susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les cinquante-quatre lauréats, dont la liste est annexée, sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 30 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2023-299 DU 30 OCTOBRE 2023
portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien territorial

Spécialité Aménagement urbain et développement durable

JAMET Caroline

Spécialité Artisanat et métiers d'art

JIGOREL Alexandra
LAOT Rozenn

Spécialité Bâtiments, génie civil

AIT LHAJ Abderrahman
BERGERET Thomas
CHUL Xavier
GIBAULT Benjamin
GUENARD Gael
LE FOULER Pierre
MESSEANT TRINEL Christophe
TOURE Movaly

Spécialité Déplacements, transports

CREUZOT Stéphane

Spécialité Espaces verts et naturels

AMAND Maelle
ARCO Sébastien
ARNOULD Anna
COLLE Jonathan
COPPIER Clément
DAUBERT Aurélien
DELACROIX Michaël
FAUQUEMBERGUE Jérôme
HUGUET Kevin
LE GUEN Alan
LE MASSON Hermann
MONICAULT Anthony
PELLIER David
PIGEAU TARDIEU Corentin
POILANE Stéphanie
SAUNOIS Emeric

Spécialité Ingénierie, informatique et systèmes d'information

ALLARD Fanny
BENHARI Rabié
PION-ROUX Steven

ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2023-299 DU 30 OCTOBRE 2023
portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien territorial

Spécialité Métiers du spectacle

BONNAMY David
BRECHLER Julia
CHATELAIN Nicolas
GAURON-SOMMERARD Antoine
VACHEROT Adrien

Spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

BONOTTI Anais
DEBAILLEUX Yoann
FOLLEA Baptiste
FRANCOIS Grégory
GRAF VON PLAUEN Enzo
GRAVIL Delphine
MAHE Julien

Spécialité Réseaux, voirie et infrastructures

GIBOIRE Johann
MANCHE Jean-Hervé
RABAHI Zaher
SOUPAULT Frédéric
SURBLED Fabrice

Spécialité Services et intervention techniques

ASSOUS Eliott
OUAZIZI Achour
PRIEUR Yann
RODET Maurice
SANTOS DE JESUS Adrien
SOREL Sylvain

La présente liste est arrêtée à cinquante-quatre lauréats.

Fait à Pantin, le 30 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial




Solenne LÉPINGLE